

# La drôle de paix des groupes armés maliens

Un rapport de l'ONU détaille l'implication des signataires de l'accord d'Alger dans des attaques et des trafics

BAMAKO - *correspondance*

**L**e rapport est accablant. Pour la première fois, l'ONU, par le biais de son groupe d'experts indépendants sur le Mali, dénonce, noms à l'appui, l'implication de membres de groupes armés signataires de l'accord de paix d'Alger – ou désignés comme « coopératifs » – dans des attaques terroristes, mais aussi dans le trafic de migrants et de drogues. Ce compromis avait été signé en 2015 à Alger par la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), la Plate-forme (groupes armés progouvernementaux) et l'Etat malien dans le but de mettre fin au conflit qui a éclaté en 2012 au nord du Mali.

Le rapport, daté du 8 août et rendu public mercredi 29, révèle la participation d'Alkassoum Ag Abdoulaye, le chef d'état-major de la Coalition du peuple pour l'Azawad (CPA), dans les deux attaques terroristes qui ont visé le

camp militaire de Soumipi, dans le nord du Mali, les 24 octobre 2017 et 27 janvier 2018. Au moins seize militaires ont été tués lors de ces raids revendiqués par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans, la nouvelle coalition d'Al-Qaïda au Maghreb islamique.

Comme d'autres groupes armés dits « coopératifs », la CPA gravite autour de l'accord de paix d'Alger, sans en être partie prenante. Selon nos informations, au moins trois autres attaques auraient été perpétrées avec l'aide de membres de ces groupes « coopératifs ».

Le rapport devrait être transmis sous peu au Conseil de sécurité des Nations unies, « le but étant de prendre appui sur ce document afin de proposer que des sanctions soient prises contre ces acteurs », précise une source diplomatique. Agacée par la lenteur de la mise en œuvre de l'accord, l'ONU avait adopté en septembre 2017 un régime de sanctions contre les individus entravant son application.

Mais en un an, aucune sanction n'a été prise. Ce rapport pourrait changer la donne.

Ses auteurs soulignent les ambiguïtés d'un certain Mohamed Ousmane Ag Mohamedoune, un autre leader de la Coalition du peuple pour l'Azawad, dans les entraves au processus de paix dans la région de Gao. Il aurait eu pour rôle « d'imposer la Coordination des mouvements de l'entente (CME) dans les différents mécanismes établis », afin de voir ses soldats intégrés dans l'armée. Comme la CPA, la CME n'est pas membre de l'accord d'Alger. Mais ce groupe armé aimerait en faire partie.

## « Exploitation sexuelle »

Le groupe d'experts soupçonne aussi le gouvernement d'avoir encouragé la CME afin d'affaiblir la CMA, c'est-à-dire le camp des ex-rebelles, au sein de l'accord. « Le gouvernement lui a cédé officieusement la présidence d'autorités intérimaires », explique le rap-

porté présenté au panel par plusieurs sources indépendantes comme membre éminent du HCUA [Haut Conseil pour l'unité de l'Azawad], proche d'Iyad Ag Ghali [chef d'une alliance d'unités djihadistes], et comme agent de liaison entre les groupes djihadistes Ansar Eddine et l'EIGS [Etat islamique dans le Grand Sahara]. » Le HCUA est partie intégrante de l'accord de paix.

Le rapport ne se limite pas à révéler les connexions avec les groupes terroristes. « Le cas de Mahamadou Ag Rhissa (...) illustre le mieux les liens entre les passeurs de migrants et les activités des groupes armés », poursuivent les auteurs. Comme Salah Ag Ahmed, Ag Rhissa est membre du HCUA. « Il contrôle le passage des migrants à Talhandak, a détenu des femmes et facilité leur exploitation sexuelle, les libérant seulement après le paiement d'une somme allant de 150 000 à 175 000 francs CFA [de 228 à 267 euros] », souligne le rapport.

## Aucune des sanctions prévues par l'ONU contre ceux qui gênent l'application de l'accord n'a encore été prise

port. « Pour certains, c'est la preuve absolue que la CME est un proxy [intermédiaire] gouvernemental. Si le gouvernement perpétue cette tradition malienne d'utilisation des proxys, le risque est que les problèmes fondamentaux que l'accord de paix tente de régler ne soient jamais traités », alerte notre source.

D'autant que des membres de groupes qui ont directement signé l'accord d'Alger sont également mis en cause. Le maire de Talataye, dans la région de Gao, est l'un d'eux : « Salah Ag Ahmed a

Des membres du Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliés, loyal à Bamako, sont aussi accusés d'être impliqués dans la sécurisation de convois de plusieurs tonnes de cannabis, dans le nord du pays. Pour les trafiquants, le « deal » est avantageux : « La légitimité de la Plate-forme et de la CMA en tant que groupes armés signataires [de l'accord de paix] a motivé les trafiquants de drogue à chercher la protection de leurs membres, plutôt que celle des groupes armés terroristes, en vue d'être moins exposés. »

« Tout ça, ce ne sont que quelques exemples concrets parmi tant d'autres, alerte notre source diplomatique. En réalité, il y a des dizaines de membres de groupes armés qui prennent part à des actions terroristes, au trafic de migrants et de drogue. » Autant d'individus censés œuvrer pour la paix mais qui, en sous-main, travailleraient contre les intérêts de leur pays. ■

MORGANE LE CAM